

Retraite anticipée pour carrière longue : conditions à remplir par génération
(source [Circulaire CNAV 2026-17 du 12 juin 2026](#))

Date de naissance de l'assuré	Départ à la retraite à partir de	Durée d'assurance cotisée requise (en trimestres)	Durée début d'activité (en trimestres)
En 1964	60 ans et 6 mois	170	5 avant la fin de l'année civile des 20 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 20 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
Du 1^{er} janvier au 31 mars 1965	60 ans et 9 mois	170	5 avant la fin de l'année civile des 20 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 20 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
Du 1^{er} avril au 30 novembre 1965	60 ans et 9 mois	171	5 avant la fin de l'année civile des 20 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 20 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
Du 1^{er} décembre au 31 décembre 1965	60 ans et 8 mois	171	5 avant la fin de l'année civile des 20 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 20 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
En 1966	60 ans	172	5 avant la fin de l'année civile des 18 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 18 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	60 ans et 9 mois		5 avant la fin de l'année civile des 20 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 20 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	63 ans		5 avant la fin de l'année civile des 21 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 21 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
En 1967	58 ans	172	5 avant la fin de l'année civile des 16 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 16 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	60 ans		5 avant la fin de l'année civile des 18 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 18 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	61 ans		5 avant la fin de l'année civile des 20 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 20 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	63 ans		5 avant la fin de l'année civile des 21 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 21 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre

En 1968	58 ans	172	5 avant la fin de l'année civile des 16 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 16 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	60 ans		5 avant la fin de l'année civile des 18 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 18 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	61 ans et 3 mois		5 avant la fin de l'année civile des 20 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 20 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	63 ans		5 avant la fin de l'année civile des 21 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 21 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
En 1969	58 ans	172	5 avant la fin de l'année civile des 16 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 16 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	60 ans		5 avant la fin de l'année civile des 18 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 18 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	61 ans et 6 mois		5 avant la fin de l'année civile des 20 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 20 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	63 ans		5 avant la fin de l'année civile des 21 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 21 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
En 1970	58 ans	172	5 avant la fin de l'année civile des 16 ans , 4 d avant la fin de l'année civile des 16 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	60 ans		5 avant la fin de l'année civile des 18 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 18 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	61 ans et 9 mois		5 avant la fin de l'année civile des 20 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 20 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	63 ans		5 avant la fin de l'année civile des 21 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 21 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
A compter de 1971	58 ans	172	5 avant la fin de l'année civile des 16 ans , 4 d avant la fin de l'année civile des 16 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	60 ans		5 avant la fin de l'année civile des 18 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 18 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	62 ans		5 avant la fin de l'année civile des 20 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 20 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre
	63 ans		5 avant la fin de l'année civile des 21 ans , 4 avant la fin de l'année civile des 21 ans pour les assurés nés au cours du dernier trimestre